

Mimizan

33^{ème} Triathlon International

8 & 9 juin 2019

Week-end de Pentecôte



<http://mimizan-triathlon.fr>

Samedi matin

Tri jeunes 8 - 10 ans

Tri jeunes 11-13 ans

Samedi après-midi

Distance S par équipe (CLM)

avec grille de prix

Dimanche matin

Distance XS Jeunes (Découverte par vagues)

Distance XS (Découverte par vagues)

Distance S (Sprint individuel par vagues)

Dimanche après-midi

Distance M (Courte distance par vagues)

avec grille de prix

Grille de prix
Distance S (CLM) et M

17000€

avec lots tirés au sort

Ouverture des inscriptions le 1 er janvier 2019

Contact : TAM 40200 Mimizan

Tel : 0558824739

Email : contact@mimizan-triathlon.fr

Amis Triathlètes

Quelques modifications pour ce 33^{ème} triathlon

Création d'une distance XS Jeunes (*Découverte*)

XS Jeunes réservé aux benjamins et minimes

Grille de prix sur le Distance S (*Sprint individuel*)

Les inscriptions ne se feront plus que par internet avec possibilité de :

Paielement par Carte Bleue sur le site internet

Ou

Paielement par l'envoi d'un chèque

L'inscription ne sera définitive qu'une fois le paielement reçu

Dates limites d'inscriptions par INTERNET Dimanche 26 mai 2019 20 h *si avant cette date, voir site internet*

A renvoyer à : Maryse DOUET, 21 rue Auguste Renoir 40200 MIMIZAN
Renseignements : 05 58 82 47 39 ou 05 24 27 81 30
Mail : contact@mimizan-triathlon.fr
Site internet : <http://mimizan-triathlon.fr>

33^{ème} TRIATHLON INTERNATIONAL DE MIMIZAN 2019

Programme du Samedi 8 juin 2019

Tri Jeunes

09:00	Ouverture du retrait des dossards
10:00	Fermeture du retrait des dossards
10:00	Ouverture du parc à vélos 8 – 10 ans et briefing
10:30	Départ TRI Jeunes filles 8 - 10 ans
11:00	Départ TRI Jeunes garçons 8 - 10 ans
11:00	Ouverture du parc à vélos 11 – 13 ans et briefing
11:30	Départ TRI Jeunes filles 11 - 13 ans
12:00	Départ TRI Jeunes garçons 11 - 13 ans

TRI Distance S (Sprint par équipes)

Attention les heures de départ ne sont affichées que dans le parc à vélos

10:30	Ouverture du retrait des dossards
13:30	Fermeture du retrait des dossards
13:30	Ouverture du parc à vélos
14:00	Briefing
14:30	Départ (toutes les minutes)
14:50	Fermeture du parc à vélos

Courses du dimanche

15:30	Retrait des dossards des courses du dimanche
-------	--

Dates limites d'inscriptions par INTERNET Dimanche 26 mai 2019 20 h si avant cette date, voir site internet

**A renvoyer à : Maryse DOUET, 21 rue Auguste Renoir 40200 MIMIZAN
Renseignements : 05 58 82 47 39 ou 05 24 27 81 30
Mail : contact@mimizan-triathlon.fr
Site internet : <http://mimizan-triathlon.fr>**

33^{ème} TRIATHLON INTERNATIONAL DE MIMIZAN 2019

Programme du Dimanche 9 juin 2019

TRI Distance XS Jeunes (Découverte Benjamins & Minimes)

08:00	Ouverture du retrait des dossards
08:45	Fermeture du retrait des dossards
8:15	Ouverture du parc à vélos
9:00	Briefing
9:15	Départ <i>Garçons</i>
9:20	Départ <i>Filles</i>

TRI Distance XS (Découverte)

08:00	Ouverture du retrait des dossards
08:45	Fermeture du retrait des dossards
8:15	Ouverture du parc à vélos
9:00	Briefing
9:30	Départ <i>Femmes</i>
9:35	Départ <i>Hommes</i>

TRI Distance S (Sprint individuel)

08:00	Ouverture du retrait des dossards
09:00	Fermeture du retrait des dossards
8:15	Ouverture du parc à vélos
9:00	Briefing
9:50	Fermeture du parc à vélos
10:00	Départ Distance S <i>Femmes</i> (Sprint)
10:10	Départ Distance S <i>Hommes</i> (Sprint)

TRI Distance M (Courte distance)

10:30	Ouverture parc à vélo plage (pour dépôt des chaussures)
10:00	Ouverture du retrait des dossards
13:45	Fermeture du retrait des dossards
13:15	Ouverture du parc à vélos lac
14:00	Briefing
14:40	Fermeture du parc à vélos lac
14:30	Départ <i>Femmes</i>
14:45	Départ <i>Hommes vague 1</i>
15:00	Départ <i>Hommes vague 2</i>

Dates limites d'inscriptions par INTERNET Dimanche 26 mai 2019 20 h si avant cette date, voir site internet

A renvoyer à : Maryse DOUET, 21 rue Auguste Renoir 40200 MIMIZAN
Renseignements : 05 58 82 47 39 ou 05 24 27 81 30
Mail : contact@mimizan-triathlon.fr
Site internet : <http://mimizan-triathlon.fr>

33^{ème} TRIATHLON INTERNATIONAL DE MIMIZAN 2019

REGLES DE COURSE (extrait de la R.G.)

GENERALITES :

Ces règles de course sont applicables sur toutes les épreuves agréées par la F.F.Tri Triathlon, Duathlon et Epreuves enchaînées Découvertes

DEFINITION :

Le Triathlon est une épreuve sportive d'endurance qui consiste à enchaîner, successivement, par un même athlète et dans l'ordre suivant les trois disciplines, aucune aide extérieure n'est autorisée et la mesure du temps passé par l'individu à réaliser l'épreuve se fait sans arrêt du chronomètre. que sont la natation, le cyclisme et la course à pied.

EPREUVES :

On distingue plusieurs types d'épreuves : les épreuves Loisirs (Tri Jeunes, TRI Distance XS) et les épreuves Compétitions (TRI Distance S et M). On distingue plusieurs types d'épreuves Loisirs en fonction de l'âge des participants et des distances à parcourir ainsi que des disciplines utilisées. On distingue plusieurs types d'épreuves Compétitions triathlon ou duathlon selon les distances à parcourir.

ACCES AUX EPREUVES :

Pour participer à une épreuve, l'athlète doit posséder l'âge requis en fonction de l'épreuve et être licencié (à l'année ou à la journée) pour la pratique concernée. Il doit remplir un bulletin d'engagement fourni par l'organisateur et régler les droits d'inscription. En signant ce bulletin, il accepte de se conformer à la Règlementaire Générale de la F.F.Tri. Il ne doit être pas frappé d'interdiction temporaire ou totale de concourir par une Commission Disciplinaire au moment de son engagement. Il doit, le jour de l'épreuve, avant le départ, émarger la liste des engagés et présenter sa carte licence ainsi qu'une pièce d'identité. **Les licenciés à la journée doivent présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique du sport en compétition de moins de 3 ans**

REGLES GENERALES :

Les compétiteurs doivent connaître et respecter les règles de course, de même que respecter le code de la route et obéir aux instructions des officiels et posséder une licence valide. **Les compétiteurs sont responsables de leur équipement** et doivent s'assurer que celui-ci est conforme aux règles. Un compétiteur ne doit pas bloquer, gêner, agresser, faire des mouvements brusques qui contrarieraient la progression d'un autre compétiteur que ce soit intentionnellement ou par négligence. Les compétiteurs doivent suivre entièrement les parcours balisés par l'organisateur. S'ils quittent le parcours, ils doivent revenir à l'endroit même où ils l'ont quitté, par leurs propres moyens. Il est interdit de recevoir une aide physique ou matérielle. Il est de la responsabilité de l'athlète d'être bien préparé pour l'épreuve, qu'il s'agisse de son état général ou de son niveau d'entraînement.

EXPOSE DE COURSE :

Tout concurrent est **obligatoirement présent lors de l'exposé de course**. Aucune protestation ne sera admise pour la méconnaissance d'une particularité expliquée lors de cet exposé.

DISCIPLINE – ARBITRAGE :

Seuls les arbitres officiels de la F.F.Tri peuvent appliquer des sanctions. Leur décision est sans appel. Les sanctions possibles sont l'avertissement sans arrêt, le << Stop and Go >>, le parcours de pénalité ou la disqualification.

REGLES GENERALES DANS L'AIRE DE TRANSITION :

Les compétiteurs ne peuvent utiliser que leur emplacement désigné. Les déplacements dans l'aire de transition s'effectuent obligatoirement à pied, vélo à la main. Le compétiteur met le casque sur la tête et attache la jugulaire avant de prendre son vélo. Il ne peut détacher sa jugulaire qu'après avoir replacé son vélo dans l'aire de transition. Les compétiteurs ou leur matériel ne doivent pas gêner les autres concurrents. La nudité est interdite.

REGLES GENERALES EN NATATION : (Distance M OBLIGATOIREMENT porter le bonnet T.A.M. aux couleurs attribuées)

Les compétiteurs peuvent nager le type de nage qu'ils désirent. La combinaison de natation est obligatoire si la température de l'eau est inférieure à 16° en Distance S et M. L'épreuve est annulée pour une température de l'eau inférieure à 12° qu'elle que soit la course. Pour des raisons de sécurité, le port de la combinaison est vivement recommandé qu'elle que soit la température de l'eau.

REGLES GENERALES EN CYCLISME :

Le code de la route doit être respecté. Toute aide extérieure est interdite. Le triathlon ou le duathlon étant des sports individuels, l'aspiration/abri est interdit.

REGLES GENERALES EN COURSE A PIED :

Courir torse nu est interdit. Les accompagnateurs sont interdits.

OFFICIELS :

Dans une course agréée F.F.Tri, les officiels sont : les signaleurs, les responsables de sécurité, les membres du service médical, les arbitres, les délégués techniques et sportifs de la Ligue ou de la F.F.Tri, le délégué du contrôle antidopage.

DROIT A L'IMAGE

Tous les coureurs autorisent expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de leur participation au Triathlon International de MIMIZAN sur lesquelles ils pourraient apparaître sur tous supports y compris les documents promotionnels et ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi.

NOM Prénom Signature

TRIATHLON DE MIMIZAN :

REMBOURSEMENT

Aucun remboursement ne sera effectué après la date indiquée sur le site internet

NEWLETTER

J'accepte de recevoir par courriel des informations du Triathlon Athlétique Mimizannais

LOTS :

Pour les TRI Distance XS (Découverte), S (Relais), S (Sprint individuel), **présence indispensable au podium pour le tirage au sort des lots**

PRIX : TRI Distance S (Sprint par équipes) et TRI Distance M (Courte distance)

Présence indispensable au podium des triathlètes concernés par les grilles de prix en tenue de club.

Dates limites d'inscriptions par INTERNET Dimanche 26 mai 2019 20 h si avant cette date, voir site internet

A renvoyer à :

Maryse DOUET, 21 rue Auguste Renoir 40200 MIMIZAN

Renseignements : 05 58 82 47 39 ou 05 24 27 81 30

Mail : contact@mimizan-triathlon.fr

Site internet : <http://mimizan-triathlon.fr>

33^{ème} TRIATHLON INTERNATIONAL DE MIMIZAN 2019

Autorisation parentale

J'atteste **Mr ou Mme**

certifie que mon enfant

.....

est en possession d'une licence sportive ou d'un certificat médical datant de moins de 3 ans l'autorisant à pratiquer la discipline en compétition sur laquelle il est engagé et avoir pris connaissance du règlement **F.F.TRI**. En vigueur et accepte qu'il s'y conforme .

samedi 8 juin 2019	Tri jeunes 8 - 10 ans	
	Tri jeunes 11 - 13 ans	
	TRI Distance S (Sprint par équipes)	
dimanche 9 juin 2019	TRI Distance XS Jeune (Découverte Benjamins et Minimes)	
	TRI Distance XS (Découverte)	
	TRI Distance S (Sprint individuel)	
Cochez la case correspondant à l'épreuve		

Date :

Signature

Dates limites d'inscriptions par INTERNET Dimanche 26 mai 2019 20 h si avant cette date, voir site internet

A renvoyer à :

Maryse DOUET, 21 rue Auguste Renoir 40200 MIMIZAN

Renseignements : 05 58 82 47 39 ou 05 24 27 81 30

Mail : contact@mimizan-triathlon.fr

Site internet : <http://mimizan-triathlon.fr>

PASS Compétition

A remplir par le concurrent et à remettre au moment du retrait des dossards

1 Informations personnelles

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Code postal et ville :
 Date de naissance :
 Email :
 Téléphone :

2 Type d'épreuve

Ne cocher qu'une seule case		
<input type="checkbox"/>	TRI Jeunes	2 €
<input type="checkbox"/>	TRI Distance S (Sprint par équipes)	5 €
<input type="checkbox"/>	TRI Distance XS Jeune (Découverte Benjamins & Minimes)	2 €
<input type="checkbox"/>	TRI Distance XS (Découverte)	2 €
<input type="checkbox"/>	TRI Distance S (Sprint individuel)	5 €
<input type="checkbox"/>	TRI Distance M (Courte distance)	20 €

Course individuelle ou en contre la montre par équipe : 1 pass par athlète non licencié

3 Assurance et Newsletter

Assurance

Le soussigné est informé :

- ➔ Qu'il bénéficie, dans le cadre de la présente manifestation, des garanties prévues au contrat d'assurance de responsabilité civile souscrit par la F.F.TRI. Auprès d'ALLIANZ ,
- ➔ Que le Pass compétition ne comprend aucune assurance de personne.
- ➔ Qu'il peut être de son intérêt de souscrire, auprès de l'assureur de son choix, un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.
- ➔ Que son vélo – le vélo de son enfant – ne bénéficie d'aucune couverture assurance. Les dégâts matériels qu'ils – que son enfant pourrait causer à son vélo ou aux vélos de tiers ne sont couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale .
- ➔ Que les dégâts que tiers pourrait occasionner à son vélo – au vélo de son enfant – ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale.

NEWSLETTER

J'accepte de recevoir par courriel ou courrier postal des informations de la F.F.TRI.

Et/ou des offres commerciales préférentielles de la part des partenaires de la F.F.TRI.

<input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>	OUI
--------------------------	------------	--------------------------	------------

Signature du participant

LIGUE AQUITAINE DE TRIATHLON
Maison Régionale des Sports
 119 Boulevard du Président Wilson
 33200 BORDEAUX
 Tel : 05-57-22-42-17
 Email : Iraquitaine@cegetel.net

Dates limites d'inscriptions par INTERNET **Dimanche 26 mai 2019 20 h** *si avant cette date, voir site internet*

A renvoyer à : **Maryse DOUET, 21 rue Auguste Renoir 40200 MIMIZAN**
 Renseignements : 05 58 82 47 39 ou 05 24 27 81 30
 Mail : contact@mimizan-triathlon.fr
 Site internet : <http://mimizan-triathlon.fr>

33^{ème} TRIATHLON INTERNATIONAL DE MIMIZAN 2019

LICENCIE D'UNE FEDERATION ETRANGERE AFFLIEE A L'ITU

L'athlète licencié auprès d'une Fédération étrangère affiliée à l'International Triathlon Union (ITU) n'est pas obligatoirement assuré pour les épreuves auxquelles il participe sur le territoire français.

Il bénéficie automatiquement de la couverture Responsabilité Civile du contrat d'assurance fédéral. Le matériel ne bénéficie d'aucune couverture assurance fédérale :

- les dégâts matériels qu'il pourrait causer, à son matériel ou à celui de tiers, ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale.
- les dégâts matériels que des tiers pourraient lui occasionner ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale.

Aucune garantie d'assurance de personne n'étant offerte par la fédération française de triathlon, il appartient à l'athlète licencié auprès d'une Fédération étrangère affiliée à l'ITU (si la licence de sa propre fédération ne le couvre pas déjà) de souscrire dans son propre intérêt, auprès de l'assureur de son choix, un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.

LICENSED WITH A FOREIGN AFFILIATE OF ITU

Athletes licensed with a foreign affiliate of the International Triathlon Union (ITU) are not necessarily fully insured for participation in events on French territory.

Athletes automatically receive personal liability insurance coverage under the federal contract, however personal equipment receives no federal insurance coverage:

- damage caused to equipment or equipment of third parties is not covered by federal liability insurance.
- damage caused by others is not covered by the federal liability insurance.

No personal insurance policy is being offered by the French Federation of Triathlon. It is the responsibility of the athlete from the foreign affiliate of the ITU (if the license from their own federation does not already cover them) to take out a policy, with the insurer of their choice, to cover personal insurance including any bodily injury which this sport could expose them to.

LICENCIA EXTRAJER AFILIADA A LA ITU

El atleta con una licencia extranjera afiliada a la International Triathlon Union (ITU) no está necesariamente asegurado en las pruebas en las cuales participa en territorio francés.

El atleta recibe automáticamente la cobertura de responsabilidad civil del contrato del seguro federal, pero el equipo personal no tiene una cobertura federal:

- Los desperfectos materiales que cause a su material o al material de terceros no están cubiertos por el seguro de responsabilidad civil federal.
- Los desperfectos materiales que terceros puedan ocasionar no están cubiertos por el seguro de responsabilidad civil.

Ya que la federación francesa de triatlón no ofrece ningún tipo de seguro personal, el atleta licenciado por la ITU (si la licencia de su federación no lo cubre ya), tiene la responsabilidad de contratar un seguro con el asegurador que el elija que cubra los desperfectos personales que puedan ocasionar la práctica del deporte.

LIZENZSPIELER EINEM AUSLANDISCHEN VERBAND DER ITU

Athleten, die von einem ausländischen Verband der International Triathlon Union (ITU) lizenziert sind, sind für die Teilnahme an Veranstaltungen auf französischem Gebiet nicht unbedingt voll versichert.

Athleten erhalten automatisch die Haftpflicht Deckung unter dem Bundes-Versicherungsvertrag. Die persönliche Ausrüstung erhält kein Bundes-Versicherungsschutz:

- Schäden an Geräten oder Anlagen von Dritter fallen nicht unter der Bundes-Haftpflichtversicherung.
- Schäden an der Ausrüstung von anderen fallen nicht unter der Bundes-Haftpflichtversicherung.

Keine persönliche Versicherung wird von dem französischen Triathlonverband angeboten. Es ist die Verantwortung der Athleten aus dem ausländischen Verband der ITU, (wenn die Lizenz ihres eigenen Verbands ihn nicht schützt) eine Versicherung mit dem Versicherer ihrer Wahl herauszunehmen, um Personenschaden zu schützen.

Nom / Surname :	Date :
Prénom / Forname :	
Email :	Signature :
Fédération :	

Dates limites d'inscriptions par INTERNET Dimanche 26 mai 2019 20 h *si avant cette date, voir site internet*

A renvoyer à : Maryse DOUET, 21 rue Auguste Renoir 40200 MIMIZAN
Renseignements : 05 58 82 47 39 ou 05 24 27 81 30
Mail : contact@mimizan-triathlon.fr
Site internet : <http://mimizan-triathlon.fr>

Grille de prix 2019

Sauf équipe mixte , panachée ou non licenciée Pas de cumul de prix sur le Distance S seul le prix le plus élevé sera attribué Les prix ne seront remis qu'en présence des équipes complètes					
Distance S (Sprint par équipe)			Distance S (Sprint par équipe) Challenge vétérans		
Classement	Homme	Femme	Classement	Homme	Femme
1 ^{er}	500 €	500 €	1 ^{er}	300 €	300 €
2 ^{ème}	400 €	400 €	2 ^{ème}	200 €	200 €
3 ^{ème}	300 €	300 €	3 ^{ème}	100 €	100 €
4 ^{ème}	250 €	150 €			
5 ^{ème}	200 €	100 €			
6 ^{ème}	150 €				
7 ^{ème}	120 €				
8 ^{ème}	100 €				
9 ^{ème}	90 €				
10 ^{ème}	90 €				

Distance S (Sprint individuel) Pas de cumul de prix sur le Distance S seul le prix le plus élevé sera attribué				
Classement	Homme	Femme	Vétérans hommes	Vétérans femmes
1 ^{er}	150 €	150 €	80 €	80 €
2 ^{ème}	100€	100 €	70 €	50 €
3 ^{ème}	80€	80 €	60 €	
4 ^{ème}	50 €	50 €		

Distance M (Courte distance) Pas de cumul de prix sur le Distance M seul le prix le plus élevé sera attribué					
Classement	Homme	Femme	V1 homme	V2 femme	V1-V2 femme
1 ^{er}	800 €	800 €	150 €	150 €	150 €
2 ^{ème}	500 €	500 €	120 €	120 €	120 €
3 ^{ème}	400 €	400 €	100 €	100 €	100 €
4 ^{ème}	300 €	300 €	90 €	90 €	
5 ^{ème}	250 €	250 €	80 €	80 €	
6 ^{ème}	200 €	200 €	V.3 et + HOMMES ET FEMMES LOTS PRODUITS REGIONAUX		
7 ^{ème}	180 €	180 €			
8 ^{ème}	150 €	150 €			
9 ^{ème}	120 €	120 €			
10 ^{ème}	100 €	100 €			
11 à 15 ^{ème}	100 €				
16 à 20 ^{ème}	80 €				

Dates limites d'inscriptions par INTERNET **Dimanche 26 mai 2019 20 h** *si avant cette date, voir site internet*

A renvoyer à :

Maryse DOUET, 21 rue Auguste Renoir 40200 MIMIZAN
Renseignements : 05 58 82 47 39 ou 05 24 27 81 30
Mail : contact@mimizan-triathlon.fr
Site internet : <http://mimizan-triathlon.fr>